



Société

«J'ai tué une femme. Autant me dénoncer»

Temps de lecture : 5 min

Élise Costa — Édité par Diane Francès — 26 janvier 2022 à 7h00

[Épisode 1] Le 19 juin 2018, cela fait un an que Mathieu Danel est obsédé par une question. Quelles sensations cela procure-t-il, d'ôter la vie? Pour lui, il n'y a qu'une façon de le savoir.



Composition V (1916), détail. | Patrick Henry Bruce [via Artvee](#)

Temps de lecture: 5 min

Mathieu Danel a toujours été un garçon souriant. À la maison, Vincent, son père, a des photos de lui enfant, des photos «*d'un enfant qui riait*». Mathieu apprécie peu qu'on le lui fasse remarquer. C'est sa façon d'être et il est «*comme ça*». Mais quand ce jeudi 21 juin 2018, il se présente à l'accueil du commissariat de Montélimar, l'officier de police fronce les sourcils. Des zigotos, le policier en a probablement vus un paquet dans sa carrière, mais ce type-là semble vouloir se payer sa tête.

– *J'ai tué une femme*, répète Mathieu Danel en souriant.

– *Monsieur, ce n'est pas des choses avec lesquelles on plaisante!*

Le jeune homme de 22 ans ne plaisante pas. Il a tué une femme à Sommières deux jours auparavant. Il précise avoir garé sa voiture sur le parking juste devant le commissariat. L'officier de police sort alors du modeste bâtiment aux fenêtres bleues situé à l'écart du centre-ville, et se dirige vers le véhicule. À la lumière du jour, il voit des taches foncées sur une portière, semblables à du sang. Dans le vide-poche côté conducteur brille une longue lame d'au moins 25 centimètres.

L'officier de police revient, Mathieu Danel l'attend. Il appelle la gendarmerie de Calvisson, dont dépend la commune de Sommières. À Calvisson, on appelle la brigade de recherches de Vauvert. Pendant ce temps, autour de la voiture, les officiers observent la dague de chasse à travers la vitre avant. Ils appellent le parquet de Valence, dont eux-mêmes dépendent. Le procureur confirme l'ouverture de l'enquête préliminaire. Avant de raccrocher, ils évoquent la dague de chasse dans le vide-poche. Cela n'est pas courant, mais peuvent-ils perquisitionner le véhicule avant la garde à vue? Le procureur donne l'autorisation. Ils notifient à Mathieu Danel ses droits. Ouvrent sa voiture. À l'intérieur, la lame est propre.

Au commissariat de Valence où il est placé en garde à vue, Mathieu Danel mange de bon appétit. On lui réitère ses droits. Il ne souhaite pas être assisté d'un avocat. Il va tout leur dire. À nouveau, le fonctionnaire le prévient: de fausses déclarations seraient très graves. Danel sourit. Il ne fera pas de fausse déclaration.

L'avant-veille, le 19 juin 2018, il a pris une autostoppeuse dans sa voiture. Il ne se souvient pas de son prénom. Elle le lui a dit, mais il a oublié. Elle avait une trentaine d'années, les cheveux mi-longs, bruns, et une jupe noire. Elle allait à Nîmes. Ensemble, ils se sont arrêtés à une pizzeria à Sommières pour dîner. Ils se sont ensuite promenés dans les environs à la faveur de la nuit. L'autostoppeuse était guide touristique, elle lui a

raconté l'histoire du coin. Puis, elle lui a demandé de la laisser là. Il lui a proposé de l'amener à un hôtel, elle a refusé. Cela l'a surpris, mais pas dérangé. En retournant à sa voiture, il a vu la dague de chasse dans son vide-poche. *«C'est là que tout s'est mis en place»*, retrace-t-il. Dans l'obscurité de la campagne, seul avec une inconnue, Mathieu Danel a pensé: *«Toutes les conditions sont réunies.»*

«Il est déçu que son geste ne lui ait procuré aucun plaisir»

C'était une question qui *«l'obsédait un peu»* depuis un an. Qu'est-ce que cela fait de tuer? Quelles sensations cela procure-t-il, d'ôter la vie? Pour lui, il n'y avait qu'une façon de le savoir.

Il était arrivé de face. L'autostoppeuse n'avait pas compris. Mathieu Danel lui avait simplement dit: *«Rien de personnel»*, avant de la poignarder au cou, à la tête, et pour finir, au thorax. Il ne se souvient pas vraiment de sa réaction. Il lui semble l'avoir entendu dire: *«Je ne veux pas mourir»* ou *«Je veux continuer à vivre»*, mais cela ne l'avait pas arrêté. L'acte terminé, il avait repris sa voiture. Il s'était arrêté pour se laver les mains sur une aire d'autoroute. Il en avait profité pour laver la dague. Le lendemain, il n'avait rien fait de spécial.

À LIRE AUSSI



«Pascal ne voudra pas s'arranger, il préférera nous éliminer»

En fin de compte, Mathieu Danel n'en avait tiré aucun plaisir. S'il avait apprécié la sensation de tuer, explique-t-il aux enquêteurs, il aurait continué et ne se serait pas rendu. Mais il avait trouvé l'expérience *«très neutre»*. Aucune fierté, aucune montée d'adrénaline, aucun sentiment d'accomplissement. *«Je n'ai pas eu les conclusions que je pensais avoir»*, indique-t-il au gendarme face à lui. Cela fait vingt-quatre heures qu'il est en garde à vue.

Dans son procès-verbal, le fonctionnaire note: *«Au cours des auditions de DANIEL Mathieu, lors de sa garde à vue, l'intéressé est resté d'un calme linéaire. Il répond*

uniquement aux questions posées et n'engage jamais le dialogue. Il n'exprime aucun sentiment de regret, de remords ou de peine. Il est cependant déçu que son geste ne lui ait procuré aucun plaisir. Il aurait été prêt à recommencer si cela avait été le cas. Tout au long de l'entretien, il est resté stoïque et n'a marqué aucune émotion ou expression sur le visage.»

Le directeur d'enquête Bruno Boudjaoui est aujourd'hui à la retraite. De mémoire de gendarme, il ne se souvient pas d'une audition plus surprenante: *«J'ai fait beaucoup de procès-verbaux... Des personnes qui s'énervent, pleurent, qui mentent. C'est comme un livre, un procès-verbal. C'était un principe, tout au long de ma carrière: on note la question telle qu'on la pose et la réponse telle qu'elle est dite. Et on ajoute les "heu" pour montrer les hésitations.»* Mais avec Mathieu Danel, il n'y avait pas eu d'hésitation. Il s'était constitué prisonnier parce que c'était *«inéluçtable»*. Tôt ou tard, ils seraient venus le chercher. *«Plutôt que de reprendre ma vie simplement et être arrêté un jour, deux semaines ou quinze ans après, autant me dénoncer. C'est mieux pour tout le monde.»* D'une certaine façon, il préférerait que les gendarmes ne se *«cassent pas la tête»* à le rechercher.

«Elle est tombée sur un assassin»

- *Où se trouve le corps de cette personne?* interroge le gendarme de l'autre côté du bureau.
- *Là où je l'ai laissé,* répond Mathieu Danel.

Il ne connaît pas bien la région, mais il peut leur donner des indications. Près de Sommières se trouve un fleuve, et non loin de là, un camping. Avec l'autostoppeuse, ils ont passé un portail fermé par une cordelette. Au loin, ils pouvaient apercevoir une maison isolée avec de la lumière. La brigade de recherches déploie un hélicoptère sur place. Là, au milieu de la friche, presque une zone de garrigue, les gendarmes distinguent une forme dans les herbes hautes. La femme de l'équipe descend en reconnaissance: il s'agit bien d'un corps humain. *«Si quelqu'un avait découvert le corps, expose à la barre l'enquêteur Bruno Boudjaoui, ça aurait été plusieurs jours après.»* Aux côtés de la victime se trouvent une valise et des vêtements.

Sur place, le médecin légiste répertorie un total de dix-sept plaies dans le cou, la tête et le thorax. Les constatations médico-légales corroborent les déclarations de Mathieu Danel.

À LIRE AUSSI

Des détectives viennent de résoudre une affaire de 1956 grâce à l'ADN



À la vingt-quatrième heure de garde à vue, le parquet de Valence, dessaisi au profit du parquet de Nîmes, requalifie les faits en assassinat.

À l'autopsie, le médecin légiste remarque une chose. La victime présente aux mains des lésions de défense, fréquentes lors des attaques violentes. Ce qui est peu commun en revanche, ce sont les fractures de la main. «*C'est la première fois que je vois ça avec une arme blanche*», révèle l'expert. D'habitude, ce type de lésions se retrouve dans les attaques par armes à feu. Le légiste ne sait pas si la victime s'est vue mourir mais, assure-t-il, «*elle a tout fait pour survivre*».

Slate™

«**La Quotidienne**»

Une **sélection** d'articles personnalisée
et **gratuite** tous les matins dans
votre boîte mail.



→

Parce qu'aucun parent ne doit voir son enfant ainsi, Claire Reynier, 39 ans, est identifiée par sa mère grâce à ses bijoux. Dans le bureau du directeur d'enquête Bruno Boudjaoui, les parents de Claire pleurent: leur fille était bipolaire, elle ne prenait pas ses médicaments et se mettait en danger en faisant de l'autostop seule. Le gendarme secoue la tête: «*Ce n'est pas de sa faute, estime-t-il. Elle est tombée sur un assassin.*»

En savoir plus: Société procès meurtre fait divers assassinat

L'autostoppeuse et l'assassin ▾

NEWSLETTERS

La quotidienne de Slate

Une sélection personnalisée des articles de Slate tous les matins dans votre boîte mail.



Votre e-mail

S'abonner



Vieillir est une marchandise

Denis Pessin

26 janvier 2022

«Lors de chacune de mes grossesses, mon mari s'est transformé en un monstre harceleur et verbalement violent»

[C'est compliqué] Cette semaine, Lucile conseille Édith qui, après trois décennies sans rien ressentir pour son mari, se demande si elle doit encore insister.

Lucile Bellan — 25 janvier 2022

Temps de lecture : 4 min

Consommation du CBD: à chaque usage, ses avantages

En infusion, à inhaler ou vapoter, sous forme d'huile ... Le CBD ou cannabidiol, cette molécule extraite du chanvre aux vertus anti-stress et anti-douleur, se consomme de plusieurs façons. Suivez notre guide pour comprendre les atouts de chaque usage.

Contenu sponsorisé — 25 janvier 2022

Temps de lecture : 2 min

Suivez-nous :



[Slate.com](#)

[Annonces](#)

[Contacts](#) [Qui sommes-nous](#)

[Mentions légales](#)

[Gestion des données personnelles](#)

Slate^{FR}